

## PRENDRE SOINS

---

Par YBEL Posté le 04/04/2019 à 16h09

Quoi de plus évident que de vouloir prendre soins des proches qui vous sont chers.

Doit-on pour cela apporter les preuves de son attachement.

15 ans de vie commune trois enfants, preuves s'il en fallait d'un projet de vie à deux.

Il aurait suffi de nous écouter un plus, de nous préjuger un peu moins.

La spirale infernale de cette maladie insidieuse ne m'a pas laissé indemne.

Bien sûr j'étais impuissant, fragile et vulnérable.

Mais je n'étais ni sourd, ni réticent à m'impliquer dans de nécessaires changements.

Alors aujourd'hui je dis ma blessure inlassablement.

Avoir été résumé à cette qualification : conjoint co-dépendant.

Statut justifiant défiance et maintien à distance.

J'ai pourtant fait l'impossible je crois,

Pour être l'allié des soignants.

Alors oui je les conte et je les décompte ces pertes de chances.

Et je vous le fais savoir obstinément.

En espérant permettre à d'autres de prendre la parole.